

Compte rendu de l'Assemblée générale du 30/01/2012

Georges DELEUZE, Président de l'ADPB, ouvre l'assemblée générale ordinaire en précisant que le quorum est atteint.

Bonsoir Mesdames et Messieurs les élus,

Bonsoir à vous, chers amis adhérents,

Bonsoir Mesdames, Messieurs,

Merci d'être venus nombreux malgré une météo hivernale. Mais n'est-ce pas de saison ?

Avant tout, puisque la coutume me donne jusqu'à demain, la possibilité de le faire, je vous adresse, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil d'administration, tous nos vœux chaleureux pour une très bonne année.

Que 2012 voit tous vos vœux se réaliser sur les plans personnels, professionnels et associatifs.

Merci à vous Mesdames et Messieurs les élus de votre présence.

J'y vois là le témoignage de votre soutien aux actions de l'ADPB.

Je dois excuser, retenus par d'autres engagements ou absents de Lyon ce soir :

Mr Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon, représenté par Mr Jean Louis TOURAINE -1^{er} Adjoint,

Mme Chantal DESBAZEILLE, ancien Maire du 7^{ème}, à l'origine de la création de notre association et membre d'honneur de l'ADPB,

Notre partenaire, Mr Patrick STOLZ, responsable Associations au CREDIT MUTUEL - Agence J. Macé,

Bruno LABERGERIE – Vice-Président de l'ADPB,

Raymond CALAZEL, membre du Conseil d'administration de l'ADPB,

Ainsi que les 68 adhérents qui ont donné leur procuration et renouvelé leur adhésion pour 2012, qui pour diverses raisons ne peuvent être des nôtres ce soir.

Je renouvelle mes remerciements pour leur présence effective à :

Mr Jean Louis TOURAINE – Député de notre circonscription,

Mr Gilles BUNA – Vice-Président du GRAND LYON, 2^{ème} adjoint au Maire de LYON,

Mr Gérard CLAISSE – Vice - Président du GRAND LYON et Adjoint au Maire de LYON,

Mme Sarah PEILLON – Conseillère Régionale et Adjointe à la Mairie du 7^{ème},

Mme Sandrine RUNEL – Conseillère Générale et Conseillère d'arrondissement,

Mr Jean Marc DUCARD – 2^{ème} Adjoint à la Mairie du 7^{ème} et membre du CA de l'ADPB représentant Mr le Maire du 7^{ème} arrondissement,

Mr Mario DE FILIPPIS – Adjoint à la Mairie du 7^{ème}, Président d'Honneur de l'ADPB, et membre du CA,

Mme Ludivine PIANTONI – Adjointe à la Mairie du 3^{ème} arrondissement,

Mme Laure DAGORNE – Conseillère au GRAND LYON et Conseillère d'arrondissement du 7^{ème},

Monsieur Pierrick CHOBAX – Directeur du Cabinet de Mr JP FLACONNECHE – Maire du 7^{ème},

Monsieur J. BERNIZET – Président d'honneur de l'ADPB,

Mr Alexandre VIERA du journal « Le PROGRES », toujours fidèle à nos manifestations et à leurs diffusions.

Mr J. BROTTIER-Vice-président soumet au vote le compte-rendu de l'AG de janvier 2011. Celui-ci est voté à l'unanimité moins 1 abstention

Rapport d'activité par Y. NEMOZ-GAILLARD – Secrétaire

Depuis la dernière Assemblée Générale du 31 Janvier 2011 où 106 personnes étaient présentes et 100 avaient remis leur pouvoir, le Conseil d'Administration s'est réuni 13 fois, le Bureau 2 fois et les Commissions Thématiques 3 fois.

FEVRIER

Mise en conformité de la nouvelle appellation de l'association : ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DU PARC SERGENT BLANDAN, votée à l'unanimité lors de la dernière Assemblée Générale.

- Le Conseil d'Administration fixe les objectifs de l'année 2011 :

- o pique-nique prévu le mardi 7 Juin,
- o journées européennes du patrimoine le samedi 17 et le dimanche 18 Septembre,
- o forum des Associations le dimanche 4 Septembre au Palais des Sports de Gerland,
- o repas, le vendredi 18 Novembre à la Maison Ravier.

MARS

- Réunion de la Commission Communication pour effectuer la modification des plaquettes de présentation de l'ADPB, en tenant compte de l'évolution du projet et des dates du calendrier officiel du GRAND LYON.

- Mise à jour du site internet avec création d'un lien avec le site du GRAND LYON, permettant de suivre l'évolution du projet du parc.

- Dans le cadre du Centenaire du 7^{ème} arrondissement, l'ADPB propose d'organiser une exposition ayant pour thème « La Mémoire du Site Sergent Blandan », en collaboration avec le Conseil de Quartier Jean Macé.

MAI

- L'ADPB a participé à la réunion de présentation du projet de réaménagement de la rue Garibaldi qui doit s'effectuer en 3 tranches successives en partant du 6^{ème} arrondissement ; toutefois, sur le 7^{ème} arrondissement, l'étude d'un accès au Parc Sergent Blandan est prochainement prévue.

- Les membres du Conseil d'Administration se sont rendus à la mairie du 7^{ème} arrondissement pour consulter l'enquête publique du GRAND LYON présentant une révision simplifiée n° 10 au PLU, permettant de procéder :

- o à la destruction de 2 bâtiments (60 et 62) situés à proximité immédiate des pavillons d'entrée,
- o à la modification de l'espace boisé classé, situé entre la façade sud du château et la clôture du parc sur la rue de l'Epargne, en espace végétalisé à mettre en valeur,

afin de donner leur appréciation.

- Lors d'une conférence de presse, le 2 Mai 2011, Gérard COLLOMB a présenté le projet proposé par le GRAND LYON : l'espace réservé au parc de nature est réduit à 12 ha environ.

- L'ADPB a assisté à la réunion de concertation présentant le projet du GRAND LYON, le mercredi 25 Mai à la Maison Ravier. Le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la caserne Sergent Blandan a été attribué au Cabinet BASE pour un montant de 2.580.193,59 € TTC.

- Après analyse par la Commission Projet de l'ADPB, les éléments suivants ont été abordés lors de cette réunion :

- o surface restante pour le parc sachant que l'Esplanade occupe 5,8 Ha,
- o fermeture du parc la nuit,
- o mur transparent sur la rue de l'Epargne,
- o utilisation future des bâtiments conservés,
- o accès difficile aux personnes handicapées : une seule rampe et trois escaliers,
- o confirmation de l'emplacement de la salle des fêtes,

- o prévisions sanitaires insuffisantes : seulement deux points WC,
- o pas de bornes fontaines,
- o emprise scène sur l'Esplanade, aire de jeux réduite,
- o parkings : Sardou = 48, Repos = 48, bâtiment 230m = 90,
- o construction d'un 5ème bastion,
- o six entrées prévues,
- o devenir du château.

JUIN

Le pique-nique a eu lieu comme prévu le mardi 7 Juin, dans une ambiance très conviviale malgré les conditions météo défavorables.

A cette occasion, l'ADPB a proposé à la vente le DVD « REPORTAGE PHOTOS » présenté lors de la précédente Assemblée Générale du 31 Janvier 2011.

- L'ADPB a participé aux 2 réunions de concertation relatives au projet du GRAND LYON, les 8 et 28 Juin, à l'Université LYON II, dans le bâtiment de 230 mètres.

En attendant l'imputation qui pourrait être attribuée au château, le GRAND LYON prévoit la mise en réserve du bâtiment 61 (magasin d'habillement) situé sur l'Esplanade ainsi que du terrain reliant les 2 bâtisses, ce qui revient à diminuer d'autant la surface du parc de verdure.

- Le projet du GRAND LYON présentant quelques lacunes, le 29 Juin 2011, l'ADPB a adressé une lettre à son Président afin de contester les points suivants :

- o transformation des 17 Ha en à peine 10 Ha, amputés par l'Esplanade (5,8 Ha) et la réserve Château/Bâtiment 61,
- o ouverture de l'Esplanade toute la nuit avec les désagréments que cela allait entraîner,
- o utilisation exacte de l'Esplanade, dans le but de limiter les nuisances sonores.

JUILLET

- En date du 27 Juillet, le Cabinet de Gilles BUNA au GRAND LYON répond à la lettre de l'ADPB qui n'avalise pas son contenu.

- La Fête d'Été du 7ème Arrondissement qui devait avoir lieu le samedi 9 Juillet 2011 sur l'Esplanade Sergent Blandan et pour laquelle l'ADPB devait animer le « château gonflable » a été annulée par la mairie.

SEPTEMBRE

- Le dimanche 4 Septembre, l'ADPB a participé au Forum des Associations du 7ème arrondissement.

Les visiteurs et les élus ont été interrogés à cette occasion sur l'intérêt de la fermeture de l'Esplanade la nuit.

A la suite de ces sondages, l'ADPB a demandé un rendez-vous au Député de la 3ème circonscription, Monsieur Jean Louis TOURAINE et au Président du GRAND LYON, Monsieur Gérard COLLOMB.

- Le vendredi 16 Septembre, l'ADPB représentée par Mrs DELEUZE, BROTTIER, BERNIZET a été reçue par Mr Jean Louis TOURAINE. G. DELEUZE vous en parlera dans son rapport moral.

- Le mardi 20 Septembre, l'ADPB représentée par Mrs G. DELEUZE, M. BADEL, D. BOURQUELOT, Mmes Y NEMOZ GAILLARD et D. SUZANNE a été reçue au GRAND LYON. G. DELEUZE vous en parlera aussi dans son rapport moral.

- Le samedi 17 et le dimanche 18 Septembre, malgré 2 matinées pluvieuses, les journées du patrimoine ont permis d'enregistrer 1.651 visiteurs et de nouvelles adhésions.

OCTOBRE

- Les membres du Conseil d'Administration de l'ADPB ont assisté à la réunion publique mi-mandat de Gérard COLLOMB accompagné de Gilles BUNA, Jean Louis TOURAINE et les élus de la mairie du 7ème arrondissement.

- Le 25 Octobre, Jean Pierre FLACONNECHE, maire du 7ème arrondissement, reçoit le Président de l'ADPB, Georges DELEUZE, accompagné de la Secrétaire, Yvette NEMOZ-GAILLARD et de l'un des Vice-Présidents, Maurice BADEL.

NOVEMBRE

- Le repas du vendredi 18 Novembre a réuni 68 personnes dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

- Le lundi 28 Novembre, l'ADPB a rencontré la directrice de publication du journal « LA FICELLE », magazine culturel et patrimonial distribué gratuitement, pour la rédaction d'un article sur le château Lamotte.

DECEMBRE

- La Commission Patrimoine a organisé, le lundi 5 Décembre, une réunion dans le but de récupérer des témoignages et des documents pour l'élaboration de l'exposition prévue dans le cadre du Centenaire du 7ème arrondissement.

- Fin Décembre, l'ADPB compte 307 adhérents.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier par J. FAVETTA - Trésorier

Au cours de l'année 2011, l'ADPB a enregistré 307 adhésions, mais 279 ont été portées au bilan car les nouvelles adhésions intervenant après le 15/09 de l'année N ne sont pas prises en compte mais portées au crédit de l'année N+1.

Les recettes se sont montées à : 5976 € et les dépenses à 6080 €, d'où un léger déficit de 104 €.

Soldes au compte courant – le 31/12/2011 : 990,69€/Solde livret bleu-le 31/12/2011 : 6285,95€.

Il est à noter que Sandrine RUNEL, Conseillère générale a doté l'ADPB d'une subvention exceptionnelle de 1000€, ce qui a permis l'achat d'un ordinateur portable.

G.DELEUZE s'associe aux remerciements qu'a formulés J. FAVETTA à l'égard de S. RUNEL, pour sa dotation, et renouvelle à tous les adhérents depuis plusieurs années et aux plus des 30 nouveaux qui nous ont rejoints au cours de l'année 2011, ses remerciements, en y voyant là tout leur soutien aux actions de l'association et rappelle qu'une copie du compte financier peut être adressée aux adhérents.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Rapport moral de G. DELEUZE – Président

Mesdames, Messieurs,

Chers adhérents,

L'an dernier, dans cette même maison Ravier, je vous disais, chers adhérents, que nous devons rester mobilisés pour que le site Sergent BLANDAN devienne ce véritable poumon vert, tant attendu !!

Vous l'avez été, notre trésorier vous a dit que le nombre d'adhésions n'avait pas baissé, au contraire. Il est en augmentation, ce dont je vous remercie bien sincèrement.

La tradition en ce début d'année 2012 a été encore bien respectée.

Très nombreux sont ceux qui ont réglé leur cotisation pour cette année(128), ce qui montre à l'évidence la considération qu'ils ont pour l'association. Les courriers qui accompagnent les règlements, les élan de sympathie, sont de magnifiques et précieux encouragements pour les responsables bénévoles de l'ADPB qui unissent leurs efforts pour aller au terme de ce grand projet.

Un chaleureux et grand merci à ceux qui ont déjà réglé leur cotisation 2012, à ceux qui viennent de le faire et à tous ceux qui le feront dans les prochains jours.

Yvette, dans son rapport d'activités vous a fait part des courriers envoyés, des rendez-vous que nous avons sollicité au cours de l'année écoulée. Ces démarches, légitimes pour une association telle que la nôtre, portaient sur deux points qui nous paraissaient d'une extrême importance et avaient du sens.

ST EXUPERY, dans Citadelle ne disait-il pas < Ce n'est point dans l'objet que réside le sens des choses, mais dans la démarche >.

La 1ère démarche portait sur l'ouverture nocturne de l'esplanade :

Lors de la présentation de l'avant-projet des aménagements, il nous a été dit que l'esplanade resterait ouverte 24 h/24. Pour nous, cela n'était pas acceptable vu que nous avons toujours demandé que ces 17 ha soient clos la nuit et que nous étions conscients des problèmes de sécurité ou autres que cette ouverture permanente pouvaient faire naître.

Forts de cette détermination, nous avons saisi les élus au fait de ce projet (Mr le Député, Mr le Président du GRAND LYON, Mr le Maire d'arrondissement).

Dès la rentrée de septembre 2011 :

Le 16 exactement, Mr J. L. TOURAINÉ a reçu 3 représentants de l'association.

Il nous a fait part de sa position pour la fermeture nocturne de cette esplanade et de son plein soutien dans cet objectif.

Le 20, accompagné de 4 membres du CA, nous avons été reçus par Mrs G. BUNA, G. CLAISSE, en présence de Mr J.P. FLACONNECHE, JM DUCARD, L. ROUX MOSCHETTO (responsable du projet au GRAND LYON) d'autres collaborateurs du GRAND LYON ainsi que de Mr P. CHOBAUX – Directeur du Cabinet de Mr le Maire du 7^{ème}.

Si un consensus s'est dégagé pour la fermeture nocturne, nous sommes partis sans certitude d'une issue favorable car notre demande nécessitait de définir ou redéfinir la destination des bâtiments conservés.

Le 12 octobre : BONNE NOUVELLE !

Lors de sa réunion publique de mi-mandat Mr G. COLLOMB, Sénateur-Maire confirmait à l'assistance < avoir écouté les demandes, donc l'esplanade sera fermée la nuit et soumise aux horaires des parcs ceints et inaccessibles la nuit >.

Puis de nouveau, nous parviennent des annonces, rumeurs qui contredisaient cette bonne nouvelle.

Alors, l'ADPB a demandé un rendez-vous à Mr J.P. FLACONNECHE qui nous a reçu en sa Mairie le 25/10, nous confirmant son souhait (voir son exigence) que cet espace soit fermé la nuit et nous rappelle que Mr G. COLLOMB n'est pas revenu sur la décision annoncée et qu'il fallait définir les destinations des bâtiments en fonction de cette fermeture.

Lors de la séance publique du GRAND LYON, en date du 9 janvier dernier, MR G. BUNA confirmait que le parc bénéficiera d'une clôture nocturne pour la partie esplanade

Avec l'objectivité qui est la mienne et qui doit toujours être présente dans nos interventions, je dois dire que tous ces entretiens se sont déroulés dans un climat serein et avec une grande écoute de la part de nos interlocuteurs, ce dont je les remercie une nouvelle fois.

2ème démarche (plus récente)

Qui elle, portait sur ce que j'appelle l'affaire « Diego Romero ORTEGA » dont vous avez eu connaissance par la presse locale qu'elle soit télévisée ou écrite.

Tout comme Mr le Député, le GRAND LYON par les voix de son Président et Mr G. BUNA, le Conseil Régional par l'intermédiaire de Mme Sarah PEILLON, nous avons saisi Mr le Ministre de l'Intérieur pour lui faire part de notre inquiétude sur le retard que sa situation pouvait entraîner et l'interroger sur la préservation de l'œuvre architecturale du projet dont ce jeune équatarien est le bras armé.

Aux dernières nouvelles, ce jeune homme a repris ses activités au sein du cabinet BASE. Le calendrier prévisionnel est donc peu impacté.

Toutes ces démarches sont importantes car elles démontrent la vitalité de l'ADPB, son entêtement à ce que ce lieu devienne un oasis écologique, un véritable « poumon vert » au cœur du minéral de l'arrondissement et de sa périphérie.

Elles démontrent également que l'ADPB reste très vigilante pour que l'objet même de son but soit concrétisé dans sa totalité et qu'elle veillera à conserver non pas ses » 3A » mais ses 4 qui sont < Attentifs aux Aménagements Appropriés Annoncés >.

Présider l'ADPB, c'est être ambitieux pour celle-ci, c'est de jouer un rôle, c'est d'être sincère, c'est aussi de rester humble aussi je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui tout au long de l'année font preuve d'un travail collectif, d'une très grande implication et de beaucoup d'efficacité.

Mes remerciements vont également à leurs conjointes et conjoints qui acceptent leurs absences pendant de nombreuses soirées contribuant ainsi aux travaux de l'Association de Développement du Parc Blandan.

Alors, à l'aube de cette nouvelle année qui voit les premières démolitions de bâtiments sur le site, restons confiants et optimistes, car comme l'a dit Karl Popper (philosophe anglais) ETRE OPTIMISTE EST UN DEVOIR MORAL !

Et j'ajoute, en cette période de pessimisme ambiant, cette citation de Baden-Powell :

L'optimiste est une forme de courage qui donne confiance aux autres et mène au succès.

Merci Mesdames, Messieurs, chers adhérents de votre attention.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Débats avec la salle :

INFORMATIONS DU GRAND LYON SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

- Fermeture de l'esplanade pour travaux : Août 2012.
- Consultation des entreprises par le GRAND LYON : vendredi 20 Janvier 2012.
- Les modalités de fermeture ne sont pas encore fixées : le projet est soumis au futur gestionnaire.
- Le GRAND LYON recherche un organisme pour gérer les logements étudiants dans le bâtiment de 230 mètres : le CROUS doit être retenu.
- Une demande de « halle » a été exprimée pour abriter les enfants lorsqu'il pleut.
- La destination des bâtiments conservés n'est encore pas déterminée par Gérard COLLOMB.
- La salle des fêtes devrait être implantée dans le bâtiment technique servant à l'entretien, côté Victorien Sardou ; possibilité d'accueil : 200 personnes.
- Une réunion de présentation du projet aura lieu au printemps prochain.
- L'étude patrimoniale sera présentée en Avril 2012 et le projet en Mai 2012.
- Calendrier de livraison Esplanade et Douves : Septembre 2013.
- Question du nom du parc soulevée dans le public : proposition de PARC LAMOTTE.
- Montant de l'investissement : 60 Millions d'Euros.
- Intervention Laure DAGORNE soucieuse des nuisances causées par la salle des fêtes pour les riverains.
- Intervention Sarah PEILLON, adjointe aux déplacements dans le 7ème arrondissement : étude d'une desserte du parc par les transports en commun.

Election du Conseil d'administration par J. BROTTIER – Vice-Président

Les 22 membres sortant du CA se représentant, il est procédé au vote à mains levées.

L'ensemble des candidatures a été voté à l'unanimité (voir composition du nouveau bureau).

Expo vie quotidienne à la caserne par J. BERNIZET – Vice - Président et Président d'honneur de l'ADPB

En projetant quelques photos anciennes, J. BERNIZET rappelle que l'ADPB, conjointement avec le Conseil de Quartier J MACE prépare, dans le cadre du centenaire du 7°, une exposition sur la vie quotidienne à la caserne. Beaucoup de documents, photos ont été réunis.

Un appel aux personnes désireuses de s'impliquer dans ce travail est fait, compte tenu de l'importance de mise en forme et des délais à respecter.

Projection de quelques vues extérieures et intérieures du Château par Y. NEMOZ - GAILLARD

Chacun a pu se rendre compte de l'état de délabrement de ce vestige Renaissance. Il faut s'en inquiéter !

Merci à Y. NEMOZ - GAILLARD et son mari pour cette projection.

Merci également à B. MORELLET qui a assuré la technique visuelle tout au long de cette assemblée, et qui, je vous le rappelle, met en permanence notre site Internet à jour. A consulter sans modération ! www.parcblandan.com

Avant de clôturer cette assemblée, G. DELEUZE rappelle que l'ADPB détient une maquette du Château qui avait été réalisée par le collègue ORT, rue M. Berliet. Cette maquette est marquée par les ans et les nombreuses expositions qu'elle a subies. Faute de soins, elle ne pourra être conservée !! Si quelqu'un est intéressé par sa réfection, merci de se signaler par téléphone, mail, courrier auprès du Président.

Personne ne demandant la parole, le Président déclare close cette assemblée générale ordinaire et invite l'assistance au verre de l'amitié.

Suite au vote du Conseil d'administration, celui-ci s'est réuni le 6/02/2012 et a élu le bureau suivant :

Président : Georges DELEUZE

1^{er} Vice-président : Maurice BADEL

Vice-Présidents : Jean BERNIZET ; Marcel FOURNEAU ; Bruno LABERGERIE

Secrétaire : Yvette NEMOZ-GAILLARD / Secrétaire adjoint : Jacques RECORBET

Trésorier : Joseph FAVETTA / Trésorier adjoint : Sylvain FUZELIER

Membres du CA : Jean BROTTIER ; Dominique BOURQUELOT ; Raymond CALAZEL ; Rosine CHESNEAU ; Jean-Marc DUCARD ;

Mario De FILIPPIS ; Claude JEANDEL ; Jeanne-Marie HURTREL ; André MAROTEL ; Benoît MORELLET ;

Josiane RIFFE ; Jean-François SADDY ; Danièle SUZANNE

Note à destination des adhérents n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 2012

Sans doute, vous n'avez pu assister à notre dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 janvier dernier ou vous ne nous avez pas payé votre cotisation de 10 € pour l'année en cours.

Le conseil d'administration pense pouvoir compter sur votre soutien et vous remercie par avance de votre très prochain règlement.

Cela facilitera le travail des bénévoles qui gèrent l'association.

Merci d'utiliser ou recopier le bulletin ci-dessous, à envoyer à A D P B -27 rue V. Sardou – 69007 LYON

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Ci-joint ma cotisation 2012 par chèque à l'ordre de l'ADPB

Signature :

Rcr